

DISTANCES

Trou	Hommes	Dames	PAR	HCP					
1	329	293	4	16					
2	143	121	3	14					
3	335	285	4	4					
4	267	242	4	18					
5	305	265	4	2					
6	294	264	4	12					
7	160	100	3	10					
8	167	134	3	6					
9	430	380	5	8					
A	2430	2084	34						
10	329	293	4	17					
11	143	121	3	15					
12	335	285	4	5					
13	210	163	3	1					
14	305	265	4	3					
15	294	264	4	13					
16	160	100	3	11					
17	167	134	3	7					
18	430	380	5	9					
R	2373	2005	33	R					
T	4803	4089	67	T					
Slope	123		Messieurs						
Slope		116	Dames						

Extraits des Règles Locales

ROUTES ET CHEMINS

Les passages en terre font partie intégrante du terrain (Les passages goudronnés sont hors limite).

OBSTRUCTIONS INAMOVIBLES (R 24 - 2)

Bancs - Bouches d'arrosage - Satellites

BALLES INJOUABLE (R 28)

En plus des 3 options de la R28, vous pouvez utiliser avec 1 point de pénalité la D.Z. la plus proche.

Trou n° 9 - 18 : Pour toute balle dans les thuyas derrière le Green

Trou n° 2 - 11 : Pour toute balle dans la haie ou contre le grillage derrière le green.

Trou n° 3 - 12 : Pour toute balle contre la barrière derrière le Green ou dans les thuyas.

Trou n° 5 et 14 : L'abri derrière le Green fait partie intégrante du terrain.

RAPPEL : Si le joueur a un doute sur la procédure à utiliser, il peut en stroke play, utiliser la règle 3.3

ETIQUETTES

- Remplacez vos divots
- Relevez vos pitches
- Ratissez vos traces dans les bunkers
- Laissez passer les parties plus rapides



PLAN GÉNÉRAL